

CHEZ NOUS C'EST CHEZ NOUS

Au début de la campagne, le 3 novembre, les unions américaines de la FTQ avaient le vent dans les voiles. "FTQ, la vraie force dans la construction", disaient-ils en annonçant d'avance que la CSN serait balayée de ce secteur.

Quant aux représentants des 3D, comptant sur les chances que le gouvernement n'avait cessé de leur donner au cours des derniers mois, ils croyaient tenir l'affaire dans les régions.

Que s'est-il passé?

Il s'est passé que durant cette campagne, la CSN est redevenue ce qu'elle a toujours été: un mouvement d'action, composé dans chacune des régions de gars qui n'ont pas peur de l'ouvrage. Les syndicats locaux ont livré une bataille de tous les jours, aidés dans plusieurs régions par des militants d'autres secteurs. C'est la raison fondamentale pour laquelle les succès ont été si grands. Les moyens financiers engagés par la CSN ne pouvaient se comparer à ceux des unions américaines, mais le travail a comblé la différence.

Loin d'être balayée donc, la CSN sort de cette campagne de maraudage plus forte, plus représentative qu'elle ne l'a jamais été dans l'industrie de la construction.

POURQUOI CETTE CAMPAGNE?

Au lendemain d'une campagne aussi dure, il n'est pas inutile de réfléchir un peu à certaines choses.

Pourquoi cette campagne dans la construction?

Pourquoi cette lutte intersyndicale après le Front commun?

Pourquoi les accusations portées contre les unions américaines de la FTQ?

C'est en vertu du bill 290, adopté par l'Assemblée nationale en décembre 68, que les travailleurs ont le loisir de choisir leur allégeance syndicale durant une période de temps fixée par la loi et qui se situe entre le 180e et le 140e jour de l'expiration de la convention.

La position de la CSN sur cette question est qu'il faut un mécanisme permettant au travailleur d'exercer son choix quant à son allégeance syndicale, la liberté syndicale et le monopole de représentation imposé n'étant pas compatibles.

POURQUOI UNE LUTTE INTERSYNDICALE?

Il est sûr que durant une campagne comme celle-là, la solidarité syndicale risque d'en prendre un coup. "Oui aux fronts communs, mais pas à n'importe quel prix", a déclaré Marcel Pepin lors de nombreuses assemblées pendant la tournée provinciale. Ce qui veut dire que toutes les fois que nos objectifs sont les mêmes, comme ce fut le cas dans la fonction publique et parapublique, l'unité d'action à l'intérieur de fronts communs est non seulement souhaitable mais presque essentielle.

Loin d'être balayée, la CSN augmente sa présence dans la construction



A Berthier, un représentant de la CSN explique le décret à un membre de la FTQ.

Mais lorsque les objectifs sont diamétralement opposés, comme c'est le cas dans la construction, lorsque l'unité ne serait possible qu'au prix de diluer notre pensée et notre action, il ne faut pas y penser. Personne n'a l'idée de dire que tous les partis politiques devraient n'en faire qu'un au Québec dans les conditions actuelles.

Dans la construction, nous n'avons pas les mêmes façons ni de voir ni de penser que les unions américaines de la FTQ. Alors que nous nous battons pour la sécurité d'emploi assise sur la priorité régionale, les unions américaines défendent un système voulant qu'à partir de Montréal, ils puissent placer les travailleurs qui leur sont affiliés aux quatre coins de la province, même si la main-d'oeuvre locale est en chômage. Nous croyons qu'un travailleur de la place a des droits sur les emplois qui sont ouverts chez lui.

Ce n'est là qu'un exemple. Sur l'égalité des salaires aussi, nous ne pensons pas la même chose. Que pour un même métier, quelle que soit la région, que ce soit dans la grosse ou la petite construction, il n'existe qu'un seul taux de salaire, nous l'avons défendu au cours des dernières années, contre le gouvernement, les associations patronales... et les unions américaines.

POURQUOI DES ACCUSATIONS?

Il faut tout d'abord rappeler

que les premières accusations datent du 25 mars 71, alors qu'en conférence de presse, le syndicat de la construction de Montréal avait dénoncé les agissements criminels de certains représentants d'unions américaines de la FTQ qui avaient battu deux travailleurs. C'était le lendemain de l'intrusion de Dédé Desjardins et de son groupe à la Commission parlementaire, au Parlement de Québec.

Par la suite, le 13 novembre dernier, le Syndicat de la construction de Montréal demandait une rencontre à la direction de la FTQ pour la mettre au courant d'un dossier sur certains représentants des unions américaines. Trémolus dans la voix, MM. Louis Laberge et Fernand Daoust réitérèrent leur confiance en Dédé Desjardins et son groupe.

Lorsque le Syndicat de la construction de Montréal rendit public son dossier explosif sur les unions américaines, le président de la CSN Marcel Pepin déclara qu'en tant que syndicalistes, nous n'avions pas le droit d'être complices par notre silence d'un tel état de choses. "S'il existait des situations semblables chez nous, il faudrait aussi les dénoncer", ajouta-t-il.

Les faits révélés dans le dossier du Syndicat de la construction de Montréal devaient l'être pour éviter que les agissements de certains individus continuent de nuire au rôle que le syndicalisme doit jouer dans la société.

Les moments importants de la campagne

3 novembre

Début de la campagne de maraudage dans la construction. Les unions américaines et la FTQ clament depuis un mois déjà leur objectif de faire disparaître la CSN du secteur de la construction. Les 3D de leur côté sont eux aussi convaincus d'arracher plusieurs milliers de membres à la CSN.

13 novembre

Le syndicat de la construction de Montréal (CSN) avise la direction de la FTQ qu'elle a en main un dossier sur les activités de certains représentants des unions américaines de la construction qui lui sont affiliées. La direction de la FTQ répond en conférence de presse en donnant un vote de confiance non équivoque à Dédé Desjardins et son groupe.

23 novembre

Le syndicat de la construction des Laurentides envoie un télégramme au ministre Choquette lui demandant de faire respecter la loi sur les chantiers. Des fiers-à-bras se promènent sur le chantier de Sainte-Scholastique et intimident les représentants de la CSN.

28 novembre

Le président de la CSN Marcel Pepin, accompagné du vice-président Victor Dahl et du président de la Fédération du bâtiment et du bois Lucien Poulin, entreprend une tournée provinciale dans le but de rencontrer le plus de militants possible, spécialement du secteur construction. Cette tournée s'est poursuivie sans arrêt jusqu'au 12 décembre, soit 15

jours au cours desquels plus de 1,000 travailleurs ont été rencontrés dans 24 villes différentes, soit en assemblée, soit sur des chantiers de construction. 17 conférences de presse ont été données et 5 émissions de télévision de 15 minutes ont été produites.

29 novembre

Le syndicat de la construction de Montréal dénonce la main basse des unions américaines de la FTQ sur la Commission de l'industrie de la construction (CIC): patronage, parents et amis de dirigeants des unions américaines placés à de hauts postes, etc. De Sept-Iles, Marcel Pepin expédie un télégramme au ministre Cournoyer lui demandant de mettre la CIC en tutelle, d'y nommer un administrateur avec pleins pouvoirs et de démettre immédiatement de ses fonctions le directeur du décret Roger Perrault.

1er décembre

Le syndicat de la construction de l'Est du Québec fait connaître publiquement une proposition des avocats Thibodeau et Lesage qui tentent de lui soutirer une somme de \$30,000 en échange de la démission des 4 officiers du syndicat favorables à la CSD qui refusent de tenir une assemblée générale et ne veulent pas démissionner.

5 décembre

Le syndicat de la construction de Sept-Iles, dans un télégramme au ministre Choquette, demande à ce dernier d'intervenir alors qu'un autobus rempli de fiers-à-bras se promène sur les chantiers en expulsant

les travailleurs membres de la CSN s'ils refusent de signer une carte de la FTQ.

7 décembre

Le syndicat de la construction de Sept-Iles obtient de la Cour supérieure une injonction interdisant aux représentants des unions américaines d'intimider les travailleurs membres de la CSN. Un contingent de la Sûreté du Québec est dépêché sur les lieux pour faire respecter la liberté de choix des travailleurs.

La même journée à Montréal, le Syndicat de la construction rend public un important dossier dénonçant les méthodes d'action et les agissements de plusieurs représentants des unions américaines de la construction. A Val-d'Or, Marcel Pepin déclare que la CSN n'a pas le droit d'être complice par son silence.

8 décembre

La Sûreté du Québec procède à l'arrestation de 5 représentants des unions américaines à Sept-Iles pour intimidation.

9 décembre

A la suite d'une réunion à Québec où elle ne peut que constater sa faillite dans la construction, l'organisation des 3D met à pied tous ses permanents qui travaillaient dans ce secteur.

Le même jour à la Baie James, sept représentants de la CSN sont expulsés des chantiers par une centaine de gars des unions américaines paquetés dans deux autobus. L'ordre d'expulsion est venu des dirigeants du local 791 de la machinerie lourde.

11 décembre

Les 4 officiers CSD démissionnent et les travailleurs de la construction de l'Est du Québec reprennent possession de leur syndicat.

12 décembre

Deux représentants de la CSN, accompagnés de deux avocats et d'une dizaine de policiers de la Sûreté du Québec, retournent sur les chantiers de la Baie James et font signer plusieurs dizaines de travailleurs qui voulaient adhérer à la CSN mais qui en avaient été empêchés. A 4:45 heures, la CSN dépose aux bureaux de la FTQ et de la CSD 8,698 cartes de démission.

C'est une victoire pour la liberté syndicale.

Des gars de la construction signent une carte de la CSN à Sept-Iles.



le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN).

Directeur: Guy Ferland
 Rédaction: Roméo Bouchard, Pierre Graveline, Michel Rioux
 Conception graphique: Jean Gladu
 Photographie: François Demers
 Produit par le Service d'information de la CSN
 Bureaux: 1001, Saint-Denis, Montréal, tél. 842-3181

Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication (Permis no 80)

Lithographié par Journal Offset Inc.
 254 Benjamin-Hudon,
 Ville Saint-Laurent

DÉPART



Si vous réussissez à faire le tour, vous devenez un carcajou. Vous n'êtes plus avec le monde ordinaire. Vous êtes exempté des règles du jeu. Retirez-vous et changez de jeu. Aller jouer au monopoly.



Vous décrochez un nouvel emploi. Vous pouvez prendre une semaine de vacances avant de débiter (dans ce cas, rendez-vous à la case CHASSE ET PÊCHE) ou commencez tout de suite à travailler (dans ce cas, rendez-vous à la case SOMA).

AUTOROUTE EST-OUEST

Votre logement est condamné à la démolition pour faire place à l'autoroute. Déménagez immédiatement au PROJET-ABEILLE pour vous installer dans une maison qui vous appartient et où vous ne serez plus dérangé.

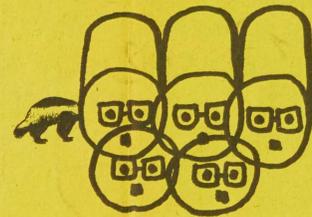
BILL

19

Vous êtes impliqué dans une grève pour obtenir un salaire de \$100 par semaine. Le bill 19 (ou un autre) vous oblige à retourner au travail et à accepter le salaire qu'on vous offrira. Si vous acceptez d'obéir, prenez une carte de BIEN-ETRE, car c'est ce qui vous attend au tournant; si vous refusez d'obéir, passez à la case JUSTICE.

ITT

Rien ne vous appartient ici. Les arbres ont été donnés à ITT sur un territoire deux fois grand comme le Nouveau-Brunswick; ils seront transformés en fibres, mais en Allemagne; pour aider ITT à nous piller, le gouvernement lui donne \$40 millions de notre argent en subventions, une route de \$20 millions, des exemptions de taxes, etc. Partez. Vous êtes un étranger ici. Allez à la Baie James.

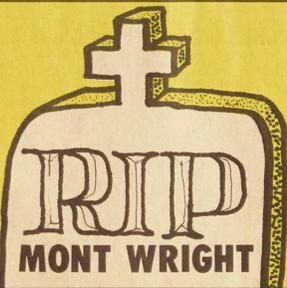


Les prochains jeux olympiques auront lieu chez nous et coûteront plus de \$300 millions. Le maire Drapeau affirme que ça ne nous coûtera pas un sou et que la loto va tout financer. Si vous croyez le maire Drapeau, passez à la case LOTO-QUEBEC; si vous ne le croyez pas, restez où vous êtes et attendez le prochain tour.



ORSAINVILLE JAIL

Si vous n'avez pas encore compris les règles du jeu et la loi du carcajou, vous allez avoir le temps qu'il faut pour réfléchir ici. Passez trois tours.



L'échafaudage sur lequel vous travaillez s'écroule. Vous êtes victime d'un des innombrables accidents qui surviennent sur les chantiers de construction. Vous êtes mort. Retirez-vous du jeu.

BILL

71

Il y a peu d'espoir pour vous à l'école française. Vous pensez que la restructuration scolaire à Montréal ferait quelque chose pour arrêter le dégringolade des écoles françaises au profit des écoles anglaises. Le bill 71 ne prévoit rien à cet égard. Le français n'est toujours pas non plus langue officielle. Tentez votre chance à la case RADIO-QUEBEC.

BAIE JAMES

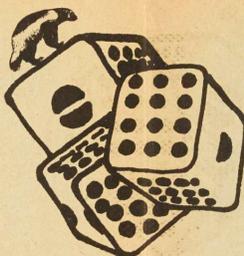
Si vous trouvez une job ici, vous aurez l'avantage d'habiter à 20 par chambre à Matagami ou dans le motel d'un ami du député à \$24 par jour. Si vous n'êtes pas ingénieur américain, vous aurez la vie dure, car vous êtes au royaume des financiers américains. L'électricité de la Baie James ne nous profitera pas. Vous faites mieux de retourner à Montréal et d'aller vous recycler à la case BILL 71.

le jeu du carcajou

LE TERRIBLE CARCAJOU

Le CARCAJOU (glouton pour les Français, wolverine pour les Anglais) est un animal terrible. Il habite la forêt du nord. Long de 3 pieds seulement, il est très fort, rusé et cruel. Aucun animal n'ose s'y attaquer mais il n'en craint aucun et s'attaque même à l'original. Il est toujours seul et en action jour et nuit. C'est un voleur imprenable. Il vole les proies capturées par les autres animaux. Il vole les appâts et le gibier dans les pièges des trappeurs. Il peut forcer la porte d'un camp, ouvrir les tiroirs, répandre toute la nourriture et souiller de son liquide puant tout ce qu'il ne peut manger. Il arrache le piège où il vient de se prendre. Il peut même se retourner contre les siens.

Vigneault rapporte les propos d'un indien et de son père qui comparaient le carcajou à ces hommes qui exploitent tous ceux qui les entourent, salissent tout ce qu'ils touchent, échappent à tous les châtiments et gagnent toujours leurs élections. Menaud maître-draveur avait surnommé "carcajou" le traître qui donne le domaine des ancêtres aux étrangers et en devient le gardien à gages. Dans les récits montagnais recueillis par Rémi Savard, le carcajou calculateur est souvent le personnage central, sorte de sorcier aux pouvoirs magiques. Selon Yves Thériault, les Iroquois le définissent comme une bête immonde, puante et carnassière, qui souille de ses défécations tout ce qu'elle touche.



CARTE BIEN-ÊTRE OU CHÔMAGE

Vous êtes devenu un parasite et un citoyen à charge. C'est votre faute. Vous êtes paresseux. Vous ne faites rien pour travailler. Il y a aussi bien des chances pour que vous soyez un voleur qui soutire des prestations auxquelles vous n'avez pas droit. C'est de l'argent en moins pour aider les compagnies à créer des emplois. RECULEZ DE DEUX CASES.

INSTRUCTIONS

Ce jeu est un jeu éducatif.

En effet, les règles du jeu sont les mêmes que celles qui prévalent dans notre société, en 1972.

Dans ce sens, c'est un jeu démocratique.

Il se joue avec un dé, ce qui permet à tous d'avoir des chances égales de réussir. Pour le reste vous avez un certain nombre de choix à faire, mais il y a aussi bien des choses qui ne dépendent pas de vous et que vous devez respecter.

Si vous n'êtes pas un carcajou, vous aurez sans doute de la difficulté à vous en sortir, mais, ne perdez pas courage. Si vous en venez à la conclusion que ce n'est pas jouable, il va falloir vous unir avec d'autres pour changer les règles du jeu et affronter les carcajous.

CHASSE ET PÊCHE

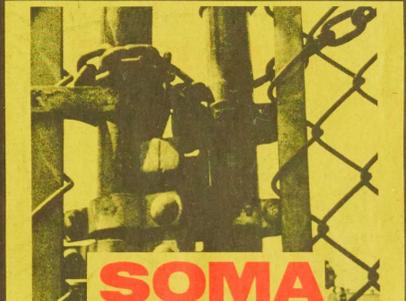


Vous pensiez être sur un terrain public. Erreur. Le parc où vous êtes avait été déclubbée mais le sous-ministre Simard vient de le reclubber. La police vient vous déloger et vous vous retrouvez à ORSAINVILLE JAIL.

BILL

51

Votre maison est perquisitionnée et vous êtes arrêté par la police, sans mandat, conformément au bill 51 sur le crime organisé. Qui ne peut être soupçonné de comploter contre la propriété d'autrui et contre l'autorité établie? Vos démêlés avec la police vous font perdre votre emploi. Prenez une carte du BIEN-ETRE.



Domage. L'usine où vous travaillez doit fermer ses portes. La conjoncture économique n'est pas favorable. On ne vous laissera pas tomber cependant. Prenez une carte du BIEN-ETRE.



Vous devez passer en cour pour ne pas avoir respecté les règles du jeu. Si vous êtes du monde ordinaire, les juges et leurs amis auront vite fait de vous faire comprendre que vous êtes un danger public et de vous envoyer en prison pour vous convaincre de respecter les règles du jeu. Rendez-vous à ORSAINVILLE JAIL.

Justice



Bell Canada a demandé une hausse considérable de ses tarifs parce que ses profits en 1971 n'ont été que de \$147 millions. Comme Bell Canada n'a qu'à demander pour obtenir des hausses de tarifs sans qu'ils aient à faire de grève, les tarifs vont monter. Vos salaires ne suffisent plus à payer vos comptes. Retournez à l'école en passant à la case BILL 71.



Vous n'avez plus les moyens d'avoir une auto: les compagnies de crédit et l'assurance-automobile vous chargent trop cher. Vous décidez de détourner l'avion du gouvernement connu comme l'avion des 14 soleils. Vous êtes arrêté et conduit à la case JUSTICE.



Vous êtes compromis dans l'aventure pseudo-syndicale des 3D avec la complicité des politiciens et des notables. C'est un jeu dangereux. Jetez les 3 dés, et quel que soit le résultat, retournez à la case Bonne Chance.



Vous comptez sur les émissions de Radio-Québec pour vous recycler, mais vous découvrez qu'il faut avoir le câble pour prendre les émissions et vous n'avez pas le moyen de vous abonner. Radio-Québec n'est donc pas pour vous. N'aisez dans le noir et restez sur place jusqu'au prochain tour. Si vous protestez, déplacez-vous à la case du bill 51.



La maison que vous venez d'acheter fait partie d'un groupe de logements-citrons, financés par la société centrale d'hypothèque. Malheureusement, le bill 45 sur la protection du consommateur et le bill 59 sur le logement ne prévoient rien qui puisse vous protéger. Vous êtes dans le pétrin. Passez un tour.



Vous gagnez le gros lot de loto-Québec. Vos problèmes sont réglés. Débarquez du jeu et laissez les autres se démerder.

NOUVELLES BRÈVES

1244 NOUVEAUX MEMBRES À LA CSN

L'exécutif de la CSN a annoncé le 5 décembre qu'elle avait procédé à l'affiliation de 28 nouveaux syndicats totalisant 1,244 nouveaux membres. Ces nouveaux syndicats s'ajoutent aux 40 syndicats totalisant un peu plus de 2000 membres qui avaient été affiliés entre le 15 août et le 2 octobre.

"Un nouveau souffle d'organisation se fait actuellement sentir à l'intérieur de toutes les régions et de toutes les fédérations de la CSN et ceux qui pensaient abattre la force des travailleurs vont être surpris" a commenté le vice-président Claude Girard en annonçant les nouvelles affiliations.

3 GRÈVES EN COURS

Présentement 193 travailleurs de la CSN sont en grève. 18 au Foyer des Hauteurs à Saint-Jérôme depuis près de 1 an. 30 au Pavillon Saint-Dominique à Québec depuis 9 mois. 145 à Cegelec à Laprairie depuis 7 mois.

SAGUENAY

La compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et le syndicat de l'information CSN ont conclu un premier contrat de travail d'une durée de trois ans, conférant aux journalistes des publications Progrès-Dimanche et Progrès Régional une entière protection au niveau professionnel. Ces deux hebdomadaires, parmi les plus importants au Québec, deviennent les premiers à offrir à leurs employés la même protection et les mêmes mécanismes professionnels que les deux quotidiens La Presse de Montréal et Le Soleil de Québec.

AGENTS DE LA PAIX

Au cours d'un congrès à Québec le 22 novembre dernier, le syndicat des agents de la paix de la fonction publique a décidé, par 84 membres sur 87, de maintenir son entente de service avec la CSN. En outre le congrès a procédé à l'élection de nouveaux officiers et à l'amendement de la constitution.

CTCUM

Depuis le 29 septembre dernier, l'exécutif de la section des chauffeurs du syndicat des employés du Transport de Montréal tente de briser l'unité des employés de la CTCUM. Au cours d'une assemblée générale où seulement 69 des 3200 membres étaient présents, la section des chauffeurs a décidé de cesser les versements des cotisations à la CSN. Actuellement, cette clique tente d'organiser un syndicat de boutique avec l'appui des patrons de la CTCUM. Leur objectif est bien évident: diviser le syndicat avant le début des prochaines négociations en janvier prochain. Le syndicat des employés du transport de Montréal CSN a lancé une campagne énergique en vue d'empêcher la destruction du vrai syndicalisme dans le transport à Montréal.

QUÉBEC

Le 27 novembre, les employés de "Adelard Laberge" de Québec ont signé leur première convention collective de travail à la suite de négociations directes qui ont duré 2 mois. En plus de la reconnaissance de l'ancienneté et de plusieurs autres avantages, les employés recevront une augmentation variant de .57 à .90 sur une période de 2 ans.

MONTRÉAL

Au cours de leur assemblée générale annuelle, les sociétaires de la caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal ont demandé à la Fédération des magasins Co-op d'ouvrir dans les plus brefs délais deux autres magasins dans la région soit à Laval et à Longueuil en rappelant que c'est le meilleur moyen pour obliger les grandes chaînes d'alimentation à baisser leur prix.

D'autre part, l'assemblée générale a reproché à l'IPIC, institut de promotion des intérêts des consommateurs, de collaborer avec des organismes reliés au trust des compagnies d'assurances qui s'opposent à la nationalisation de l'assurance-automobile.

VALLEYFIELD

Les 260 employés de la Canadian Industries Limited (CIL) ont accepté une nouvelle convention d'une durée de 36 mois qui, entre autres avantages, leur apporte des augmentations de salaire allant jusqu'à 28%. C'est une autre victoire des travailleurs.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

55 professeurs de l'université du Québec à Montréal ont été avisés du non-renouvellement de leur contrat par le conseil d'administration de l'université. Le syndicat des professeurs de l'UQAM qui regroupe 360 des 400 professeurs de l'université entreprendra une série d'actions pour faire face à ces mesures de congédiement.

SOLIDARITÉ

Le président de la CSN Marcel Pepin, accompagné du vice-président Victor Dahl et d'une dizaine de syndicalistes de la CSN, a rendu visite aux travailleurs FTQ de Regent Knitting à Saint-Jérôme qui occupent leur usine depuis le 30 novembre dernier. M. Pepin les a fortement encouragés à ne pas lâcher dans leur lutte pour obtenir justice.

GRANDE VICTOIRE

Après une dure grève de 4 mois, les 227 employés de la Chaîne coopérative du Saguenay à Saint-Bruno au Lac Saint-Jean ont signé une convention collective d'une durée de 36 mois. Le salaire moyen qui était d'environ \$2.10 l'heure avant la grève grimpe à environ \$3.25. De plus le principe "à travail égal, salaire égal" a été acquis pour la première fois.

ASBESTOS

La tentative des 3D d'affilier les 1800 employés de la John Mansville à Asbestos a échoué pour la quatrième fois lors d'une assemblée générale tenue le 26 novembre. Malgré que le syndicat se soit retiré de la CSN, les sympathisants CSN ne lâchent pas. Ainsi Rodolphe Hamel un des pionniers du syndicat a fait la manchette du journal Le Citoyen d'Asbestos en déclarant qu'un syndicat qui se désaffilie de la CSN pose un geste absurde. Cette déclaration d'un vieux militant a fait un effet extraordinaire dans la région.

MESSAGE DE LA CSN AUX TRAVAILLEURS DU SFPQ

L'exécutif de la CSN a fait parvenir un message aux 29,000 membres du syndicat des fonctionnaires provinciaux dans le but de faire le point sur les relations entre la CSN et le SFPQ.

Rappelant que le résultat du dernier référendum fut très serré (10,996 pour la désaffiliation et 10,200 contre), le message donne un aperçu des milliers d'irrégularités qui ont entouré la tenue de ce vote.

Le message transmet une analyse de la convention collective du SFPQ en comparaison avec celle conclue par le Front-commun. De plus cette analyse démontre que le groupe Breu-

leux qui menait les négociations pour le SFPQ a laissé tomber des points très importants pour les fonctionnaires notamment sur la question de l'intégration qui amènera des pertes d'argent allant jusqu'à \$3,000, pour près de la moitié des membres du SFPQ.

Enfin l'exécutif de la CSN mets les travailleurs du SFPQ en garde contre les tentatives du groupe Breuleux pour saboter complètement la démocratie à l'intérieur du syndicat. Tentatives de plus en plus fructueuses, il faut bien le dire, depuis que le groupe Breuleux-Harguindeguy s'est fait voter une somme de \$250,000 pour "consolider" le SFPQ.

Le 24ème congrès de la Fédération Nationale des Services

LA SOLUTION: NOUS!

A Montréal, du 3 au 9 décembre dernier, s'est déroulé le 24ème congrès de la Fédération Nationale des Services en présence de quelques 600 délégués.

La FNS existe depuis 25 ans. Elle regroupait à l'origine 1,000 travailleurs. En 1972, elle en compte près de 60,000. C'est un signe de vie peu commun. Cette progression ne s'est pas faite toute seule. Le congrès est une étape. Pour les congressistes, "la solution c'est nous-mêmes". Personne d'autre. La solution c'est les employés d'hôpitaux, les infirmières et les techniciens. Le président sortant Norbert Rodrigue l'a bien exprimé dans son rapport moral: "Le temps est venu de réclamer le partage de l'administration dans les institutions où nous évoluons chaque jour. En tenant compte de l'expérience passée avec les comités d'action santé, avec les comités de nursing, avec la campagne que nous menons actuellement pour prendre notre place, en vertu de la Loi 65, aux différents niveaux administratifs des institutions de santé."

Mais avant de définir les grands objectifs de demain, la FNS a fait un bilan du passé: Pour tous le Front commun a été une action valable et importante. "Une grosse machine à roder". Les résultats en ont démontré la valeur même si la lutte a été dure; plusieurs militants emprisonnés, 44 syndicats condamnés à des amendes totales de \$507,850. La prochaine fois, on saura à quoi s'attendre et on sera mieux préparé. En faisant le bilan des dernières luttes, le congrès en a profité pour congédier Alfred Bossé, ancien permanent de la FNS qui, ayant obtenu un congé sans solde, s'est fait élire député libéral et n'a cessé depuis de prendre position contre les travailleurs. En outre le Congrès a été mis en garde contre les tentatives des 3D dans certains hôpitaux. Bien que la très grosse majorité des syndicats de la FNS ont renouvelé leur attachement à la CSN, quelques uns sont aux prises avec le maraudage de la CSD. Mais dans l'ensemble il ne fait aucun doute que les 3D seront très mal reçus s'ils s'avisent de "s'essayer" dans les syndicats de la FNS.

QUI A MIS LE CADENAS DANS SOMA?

Le secrétariat d'Action Politique de la CSN vient de rendre public le dossier sur la fermeture prochaine de l'usine SOMA à Saint-Bruno.

SOMA est une usine de montage automobile qui assemble des Renault 12 et 16 depuis 1964. L'usine est principalement financé par la SGF qui est une entreprise du gouvernement. C'est donc dire qu'elle appartient au peuple québécois.

En juillet 72, SOMA produisait 51 voitures par jour et comptait environ 500 employés considérés par les experts comme étant parmi les plus efficaces en montage automobile. A l'heure actuelle, l'usine ne produit plus que 18 voitures par jour et n'emploie plus que 150 travailleurs. En l'espace de six mois, 500 travailleurs auront perdu leur emploi car en février prochain l'usine fermera ses portes.

Qui a mis le cadenas dans SOMA?

D'abord le gouvernement du Québec qui a permis la signature d'une entente aussi défavorable et risquée que celle qui existait entre la SGF et Renault. Le gouvernement fédéral qui signe des pactes avec les Etats-Unis favorisant les

LE CEGEP PARALLÈLE DE SAINT-HYACINTHE

Depuis plusieurs semaines, un conflit important se déroule au CEGEP de Saint-Hyacinthe entre l'administration d'une part, les professeurs et étudiants d'autre part.

Tout a commencé en juin dernier. A la suite du départ du directeur des services aux étudiants du CEGEP, les six membres du service proposèrent de diriger le service en collégialité. L'administration refusa, engagea un nouveau directeur à l'encontre du choix d'un jury de sélection et congédia deux des membres du service pour insubordination.

Devant le refus de l'administration de réinstaller les deux animateurs dans leur fonction, les étudiants déclenchèrent la grève le 8 novembre dernier. Dès le lendemain, l'administration répliqua en congédiant six professeurs dont le président du syndicat affilié à la FNEQ-CSN. Depuis ce temps, toutes les négociations ont été vaines malgré l'intervention d'un médiateur nommé par le gouvernement.

Ainsi d'un côté, l'administration du CEGEP est de plus en plus autoritaire, hautaine et arbitraire et utilise les menaces et les congédiements pour mater les professeurs et les étudiants.

De l'autre côté, les étudiants et les salariés CSN qui en ont assez de subir la dictature des technocrates. Leur instrument de lutte est tout à fait pratique et inédit. Ils ont créé un CEGEP parallèle; c'est-à-dire qu'ils se sont installés dans les locaux de la CSN et dans deux des trois pavillons du campus pour poursuivre les cours mais dans un contexte assez différent de celui qui prévalait sous l'administration des technocrates. L'assemblée générale est souveraine, toutes les décisions sont prises en collégialité par les étudiants et les salariés, etc... Bref, c'est l'expérience de la démocratie directe et c'est efficace, quoiqu'en puisse penser les patrons du CEGEP.

Le grand objectif pour demain a été nettement défini: La co-gestion. Le ministère des Affaires sociales peut prétendre connaître les besoins des hôpitaux, mais qui mieux que ceux qui y travaillent connaissent vraiment ces besoins? Théoriquement la Loi 65 permet au monde ordinaire de participer au conseil d'administration des établissements publics. Mais en fait c'est bien évident que les notables vont essayer de s'approprier toutes les places. C'est pourquoi les syndiqués doivent être vigilants. D'ici quelques mois, la FNS mettra en place des comités d'action santé dans chacun des syndi-

cats et veillera à former et à aider ceux qui prendront place dans les conseils d'administration.

Enfin le Congrès a procédé à l'élection du nouvel exécutif: à la présidence, l'ancien secrétaire de la FNS, Renaud Flynn; comme secrétaire, Pierre Lachance; comme trésorier, E-gide Boivin; comme vice-présidents régionaux, Louis-Paul Doyon, Simone Scott, Claude Mailhot, Gisèle Cartier, Jean-Paul Caya, René Rousseau, André Serres, J.A. Turbide, Raymond Maltais et Nelson Devost.

